

Délégation Scientifique

Conseil scientifique
Séance du 8 décembre 2022

Avis n° 2022-18

Objet : Présentation de Politiques de Santé Publique menées par l'ANSM

Le Conseil scientifique (CS), après en avoir délibéré, rend à l'unanimité des membres présents, à la Directrice générale de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé, un avis relatif à la stratégie de mise en œuvre de Politiques de Santé Publique menées par l'ANSM.

Le CS a pris connaissance de deux politiques de santé publique formalisées répondant à des priorités de santé publique. Ces présentations portaient sur les deux problématiques suivantes :

- L'usage inapproprié des médicaments
- Les ruptures dans la disponibilité des produits de santé

Le conseil scientifique s'est positionné pour soutenir ces politiques en reconnaissant à l'ANSM son rôle incontestable d'agence de santé publique tout en soulignant sa nécessaire implication avec les autres acteurs de santé. En effet, si des actions comme l'analyse du mésusage du médicament peuvent relever principalement du champ d'intervention de l'ANSM, des collaborations sont nécessaires avec les autres institutions et, notamment, ce qui concerne des problématiques complexes telles que la pénurie des produits de santé.

Le conseil scientifique peut contribuer au développement de politiques de santé publique de l'ANSM en particulier sur le plan des actions mises en œuvre. Il pourra ainsi formuler un avis sur les questions de méthodologie et d'interprétation de résultats et identifier des thématiques de santé publique méritant d'être soutenues ou suivies.

Le Président du Conseil Scientifique

Joël ANKRI